

**PARCOURS DE FORMATION CATEGORIES
BE – C1 – C1E – C – CE – D1 – D1E – D - DE**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Pour les formations à la conduite des poids lourds des cours théoriques spécifiques sont prévus :

- Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement.
- Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport routier de marchandises et connaître les documents obligatoires.
- Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule et savoir les vérifier.
- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).
- Connaître les caractéristiques des autres usagers.
- Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite de véhicules lourds et les recommandations à appliquer.
- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation ...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.

Ces cours seront organisés en salle, en fonction de l'organisation prévue par le formateur au cours du stage.

Des modules de préparation e-learning sont possibles (un accès aux modules peut vous être fourni grâce à un identifiant et un mot de passe)

Formation pratique sur piste et sur route

- Vérifications véhicule
- Manœuvres
- Circulation sur route

**DOCUMENT CONSULTABLE
DANS NOS LOCAUX OU
SUR LE SITE INTERNET**

www.cf2s.com

Les cours théoriques et pratiques sont effectués en présentiel sous forme collective, du Lundi au Jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00 et le Vendredi de 08h00 à 12h00

Un soutien pour les cours théoriques peut-être proposé sous forme d'enseignement à distance (e-learning)

La formation théorique au code de la route peut s'effectuer à distance